

Transport routier de marchandises

ÉVOLUTION DU TRANSPORT ROUTIER INTÉRIEUR DE MARCHANDISES PAR POIDS LOURDS

En milliards de tonnes-kilomètres

	2015	2019	2021	2022
Pavillon français¹	150,5	168,0	168,1	168,4
National	142,4	161,4	161,4	161,0
<i>Compte propre</i>	20,8	21,0	20,5	20,3
<i>Compte d'autrui</i>	121,6	140,4	140,9	140,7
International et transit	8,0	6,5	6,7	7,4
Pavillon étranger²	109,7	128,8	128,0	127,8
Transport routier intérieur	260,2	296,8	296,2	296,2

¹ Camions de plus de 3,5 tonnes de poids total autorisé en charge (PTAC) et tracteurs routiers de 5 tonnes de poids total roulant autorisé (PTRA) ou plus.

² Hors Royaume-Uni en 2021 et 2022.

Sources : SDES, enquête TRM ; Eurostat, TRM-EU

Avec 296,2 milliards de tonnes-kilomètres, l'activité du transport routier de marchandises par poids lourds sur le territoire de la France métropolitaine est stable en 2022. Elle avait augmenté de 3,2 % en 2021 après le recul de 3,3 % en 2020, dans le contexte de la crise sanitaire.

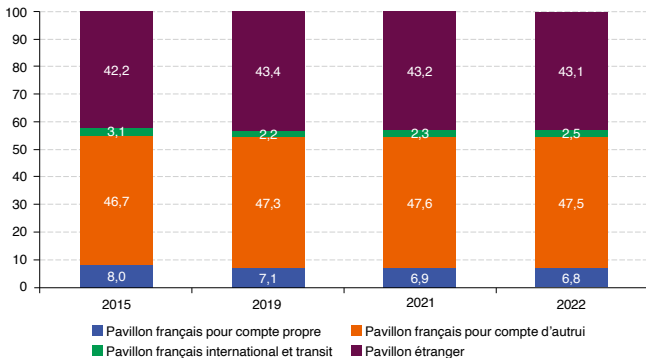
L'activité du pavillon français évolue très peu en 2022 (+ 0,1 %). Le transport national, avec 161,0 milliards de tonnes-kilomètres en 2022, représente plus de 95 % de son activité intérieure. En 2022, il est en très légère baisse (- 0,2 % par rapport à 2021) tandis que le transport international (y compris le transit) augmente de 9,2 %.

L'activité de transport routier de marchandises est estimée à partir d'une enquête statistique nationale menée dans chaque pays de l'Union européenne. Sa déclinaison française ou « enquête TRM » est une enquête par sondage auprès d'un échantillon de véhicules ; les questionnaires sont envoyés aux entreprises utilisatrices de ces véhicules.

Le champ de l'enquête TRM est composé des poids lourds de moins de 15 ans, qui sont soit des camions de plus de 3,5 tonnes de poids total autorisé en charge (PTAC), soit des tracteurs routiers de 5 tonnes de poids total roulant autorisé (PTRA) ou plus.

PART DES PAVILLONS FRANÇAIS ET ÉTRANGER

En %



Sources : SDES, enquête TRM ; Eurostat, TRM-EU

En 2022, 54,3 % du transport routier intérieur par poids lourds est effectué lors de trajets nationaux : 47,5 % est effectué pour compte d'autrui (140,7 milliards de tonnes-kilomètres) et 6,8 % pour compte propre (20,3 milliards de tonnes-kilomètres). L'usage de véhicules loués temporairement poursuit sa hausse au sein du pavillon français : leur part dans l'activité du pavillon français est passée de 8,3 % en 2019 à 11,3 % en 2022.

En 2022, la part du pavillon étranger au sein de l'activité de transport routier intérieur de marchandises varie peu (43,1 %, après 43,2 % en 2021). L'activité internationale du pavillon français, pour la partie des trajets effectuée en France, contribue de façon bien plus limitée au transport routier intérieur, à hauteur d'environ 2,5 % en 2022.